



PLAN DE PROTECTION

« Covid-19 »

AGFH

Patinoire des Vernets



Reprise des entrainements de l'AGFH



Introduction

En 2020, le virus SARS-CoV-19 impacte notre vie et nos actions dans une ampleur inédite jusqu'ici. Le hockey sur glace n'en est pas épargné.

L'objectif premier de nous tous est de préserver notre santé en adoptant un comportement responsable et en respectant les directives du Conseil fédéral. Nous souhaitons toutefois également reprendre les matchs aussi rapidement que possible.

Les conditions cadres pour un retour à un championnat structuré nous sont imposées par le Conseil fédéral, les cantons et l'OFSP et doivent être régulièrement adaptées en fonction de la situation et de la stratégie. La présente version 1.0 du Concept de protection championnat a été rédigée le 14 juillet 2020 et peut faire l'objet d'adaptations régulières selon les prescriptions du Conseil fédéral et des cantons.

S'il est de notre responsabilité personnelle d'organiser chaque situation de notre vie en fonction de ces dispositions, nous devons également travailler de manière critique et innovante pour surmonter cette crise et nous développer jour après jour.

Objectif

L'objectif est de permettre une reprise graduelle des activités de compétition ordinaires et de contrôler la propagation du coronavirus.

Cela requiert un concept de protection devant, d'une part, obligatoirement contenir les conditions prescrites et adaptées périodiquement par le Conseil fédéral et les cantons et, d'autre part, être praticable dans les différents contextes locaux des clubs. Ce concept ne portera ses fruits que si les dispositions en matière de distanciation sociale et d'hygiène sont respectées par toutes et tous, joueurs et membres des staffs !

Les conditions cadres sont strictement maintenues. La mise en œuvre est définie par chaque club en fonction de ses locaux et de ses possibilités et est régulièrement discutée et mise à jour avec les acteurs clés.

Symptômes de maladie

Les symptômes typiques du Covid-19 sont :

- Toux (surtout sèche),
- Maux de gorge,
- Insuffisance respiratoire,
- Fièvre (37.5 °C), sensation de fièvre,
- Douleurs musculaires,
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

Plus rarement :

- Maux de tête,
- Symptômes gastro-intestinaux,
- Conjonctivite,
- Rhume.



Établir une liste de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. Les personnes responsables de l'entraînement sont chargées de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus. Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

Les joueurs et les membres du staff sont tenus d'utiliser l'appSwissCovid.

Contenu de la liste de présence :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Domicile
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail
- Période de la présence dans le stade et aux alentours du stade

Sur la liste de présence, chaque personne confirme être exempte de symptômes et n'avoir pas séjourné dans un pays et/ou une région à risque durant les 14 jours précédents (déclaration spontanée).

Les personnes ayant eu des contacts étroits avec une personne infectée peuvent être mises en quarantaine par l'autorité sanitaire cantonale.

Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de Jérôme Bonnet.

Joueurs de retour de voyages à l'étranger

En provenance de pays et/ou de régions pour lesquels la Confédération impose une quarantaine (la liste de ces pays doit être régulièrement vérifiée sur le [site web de l'OFSP](#)) :

- 10 jours de quarantaine à domicile

En provenance d'autres pays

- Présence de symptômes : Quarantaine jusqu'à ce que le résultat du test PCR soit connu ! Ensuite, procédure standard.

- Absence de symptômes (interrogation par le médecin d'équipe)



Dispositif général pour les entrainements de l'AGFH

Le déplacement des joueurs ou du staff doit s'effectuer individuellement en transports publics (port du masque obligatoire) ou avec un véhicule personnel (port de masque obligatoire si plus d'une personne présente dans le véhicule).

Nous devons veiller à ce que des places de stationnement réservées en nombre suffisant soient disponibles pour les joueurs de l'équipe et les membres du staff se déplaçant par leurs propres moyens. Ils doivent se désinfecter les mains avant l'entrée à la patinoire. Il convient de veiller à ce que, dans la mesure du possible, seul du matériel personnel soit utilisé. Les joueurs et les membres du staff disposent de produit désinfectant en quantité suffisante et d'un masque en tout temps. Les responsables du matériel travaillent toujours avec masque et gants. Pas de désinfection des crosses et des pucks. Pour protéger le responsable matériel, le nettoyage des maillots et éviter des consommables doit s'effectuer dans le respect des mesures d'hygiène, en portant masque et gants (à jeter ensuite). Les prescriptions en matière de distanciation (1,5m) et d'hygiène sont prioritaires. Accès strictement limité : Seuls les joueurs et des membres du staff préalablement définis sont admis. Aucun visiteur n'est autorisé (s'applique également aux représentants des clubs et aux médias). Le temps de présence dans les vestiaires doit être réduit à un minimum. Les mains doivent être désinfectées avant toute entrée au vestiaire. Seule une place sur deux est occupée. Si cela n'est pas possible en raison de la taille du vestiaire, il convient d'organiser un vestiaire supplémentaire ou des alternatives (par ex. couloir, port du masque, etc.). Des gourdes et bouteilles individuelles sont obligatoires. Les aliments ouverts sont interdits (seuls des aliments/compléments alimentaires emballés individuellement sont autorisés ; veiller à la mise à disposition de possibilités d'élimination). La machine à café est obsolète. Les ventilateurs et souffleurs (par ex. pour sécher les gants) sont interdits. Aération maximale avec apport d'air frais maximal durant l'absence des joueurs, aération après chaque utilisation et après chaque pause. Les locaux et les installations sont nettoyés (standard du Service des Sports) après chaque utilisation. Le staff médical/les responsables du matériel/le personnel de nettoyage et les préposés à l'élimination des déchets sont tenus de porter un masque et des gants de protection. Seule une douche sur deux est utilisée. Echelonnement : Prévoir assez de temps. Le temps de présence doit être réduit à un minimum : Par ex. définition de groupes de 10 à 12 joueurs, qui prennent leur douche l'un après l'autre pendant 10 minutes au maximum. L'utilisation de sèche-cheveux/de föhns est interdite. Seul un urinoir sur deux est utilisé.



Dispositif particulier pour les entrainements de l'AGFH

- 1- Définir les personnes habilitées à accéder dans la zone vestiaires / entrainements AGFH.
- 2- Définir les créneaux et plages horaires des entrainements.
- 3- Définir le nombre de participants pour les entrainements.
- 4- Définir une zone de stationnement pour les membres du staff / des joueurs AGFH.
- 5- Définir un trajet accès Arrivée – Stationnement / Arrivée zone Vestiaire.
- 6- Définir un trajet accès Départ – Départ zone Vestiaire / Stationnement.
- 7- Définir l'espace utilisé pour le staff, pour le médical, pour le préparateur physique et pour les joueurs = MINIMISER LES LIEUX afin de ne pas les étendre pour éviter d'avoir trop d'espace à entretenir.
- 8- Après chaque passage dans un lieu ou après chaque utilisation d'objet ou de matériel = OBLIGATOIRE qu'ils soient nettoyés, déterminer qui le fait, comment et avec quoi ?
- 9- Eviter tout croisement de personne extérieure.
- 10- Eviter tous les regroupements non obligatoire (collation, repas...).
- 11- Confiner et rendre le lieu étanche où les entrainements se font, dans la mesure du possible.
- 12- Faire un point avec le personnel d'entretien de la patinoire accueillant les entrainements.
- 13- Gestion des équipements – Joueurs et Staff.
- 14- Mettre en place un cahier de liaison sur site.



ANNEXES



Directives générales pour le sport
après l'assouplissement des mesures

Spirit of Sport

signifie maintenant ...



Respect des
règles d'hygiène
de l'OFSF



Respect des distances
(garder 1,5 m de distance si possible)

Valable dès le 22 juin 2020



Participation aux
entraînements/compétitions
sans symptômes



Respect du
concept de protection
des clubs et des exploitants
d'installations sportives



Manifestations sportives

- avec max. 1000 athlètes
- avec max. 1000 spectateurs
- groupes de max. 300 personnes si une distance de 1,5 mètre ne peut pas être assurée



Listes de présence
(traçabilité des contacts proches –
Contact Tracing)



Entraînements de sports avec contact physique étroit
en groupes fixes
(recommandation)

swiss 
olympic



Le lavage correct des mains





NOTE D'INFORMATION INTERNE AGFH

Déstinataires : Staff, joueurs de l'AGFH

Merci de bien vouloir prendre connaissance de cette note avant la reprise des entrainements

Sur la base de cette situation et en concertation avec l'OFSP/OFSP0 le club a établi un plan de protection pour la reprise des entrainements avec un aménagement du site sportif de la patinoire des Vernets. Il a pour but de vous mettre dans les meilleures conditions, de vous protéger et de garantir des règles d'hygiène strictes afin de minimiser les risques de transmission.

Principes généraux

- Les principes généraux doivent être respectés à tout moment, lors de la reprise des entrainements et des matchs, à savoir :
- Respecter des règles d'hygiène de l'OFSP – voir document joint.
- Distanciation sociale (1.5m de distance entre toutes les personnes ; 10m² par personne ; pas de contact physique) ou port du masque de protection.
- Masques et gels désinfectants obligatoire pour tous les joueurs et membres du staff.
- La reprise des entrainements peut avoir lieu dès début août.

Rappel des symptômes de la maladie

Les personnes qui présentent un ou plusieurs symptômes courants peuvent avoir le nouveau coronavirus. Les symptômes suivants sont fréquents :

- Toux (généralement sèche)
- Mors de gorge
- Insuffisance respiratoire
- Fièvre
- Etat grippal
- Perte de l'odorat et/ou du goût



Rappel des gestes barrières

- Garder ses distances
- Se laver les mains régulièrement
- Ne pas se serrer la main
- Ne pas faire la bise
- Ne pas se toucher le nez, la bouche et les yeux
- Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier (à usage unique) ou dans le creux du coude
- Rester à la maison en cas de symptômes
- Toujours vous annoncer par téléphone avant d'aller chez le médecin ou aux urgences
- Portez un masque si vous ne pouvez pas garder vous distances

En cas de symptômes

Si vous avez la sensation d'être malade et vous présentez des symptômes de maladie rappelés ci-dessus, il est primordial de rester à la maison, et/ou de s'isoler. Il est important de ne pas se rendre sur le lieu d'entraînement ou de match.

Les personnes présentant des symptômes de maladie doivent immédiatement appeler le médecin du club et suivre ses instructions.

Dans le cas où le médecin ne répond pas, merci de prendre contact avec le physio de permanence.



Plan accès et cheminements

U20 Elite :

- Entrée et sortie par la porte du fond du parking VIP (face au local de Juan et Aloïs).
- Accès à la salle de force de la 1^{ère} équipe sous condition de ne pas croiser les joueurs et le staff du GSHC.

U17 Elite :

- Entrée et sortie par les accès publics (masque obligatoire durant tout le cheminement).
- L'accès à la zone 1^{ère} équipe est strictement interdit

U15 Elite :

- Entrée et sortie par les accès publics (masque obligatoire durant tout le cheminement).
- L'accès à la zone 1^{ère} équipe est strictement interdit